

MAIRIE

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

CONVOCATION du 25-04-2014 pour le 30-04-2014 à 20h30, avec l'ordre du jour:

- Vote du compte administratif 2013 avec affectation du résultat: Établissements principal & annexes;
- Vote du compte de gestion 2013: Établissements principal & annexes;
- Vote des taux d'imposition;
- Vote du budget primitif 2014: Établissements principal & annexes;
- Indemnités de conseils du Receveur Principal;
- Fournitures de caniveaux;
- Questions diverses.

SÉANCE: débutée à 20h30

Secrétaire de séance: Mme Marylène TEXIER

Sont présents les conseillers municipaux:

- | | |
|-------------------------|-----------------------------|
| 1-M. Christian FERRU | 9-Mme Marie-Christine MORIN |
| 2-M. Jean GRANDILLON | 10-M. Thierry MADÉ |
| 3-M. Philippe MARC | 11- |
| 4-M. Frédéric BAUDOUIN | 12-M. Christian FOUCHER |
| 5-M. Daniel BOUTHIER | 13-M. Claude BRISSET |
| 6-M. Jean-Marc BLANCHET | 14-Mme Marianne JANUS |
| 7-Mme Marylène TEXIER | 15-M. Dominique HEISE |
| 8-Mme Sophie FOUGA | |

Pouvoir: 11-M. Jean-Luc DIEUMEGARD à Mme Marianne JANUS.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Christian FERRU Maire, qui accueille Monsieur ARSICAUD, Receveur Municipal, présent pour les décisions financières .

La lecture du précédent compte-rendu est donnée et il est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Puis il est passé à l'ordre:

I-Vote des comptes administratifs 2013 avec affectation des résultats: Établissements principal & annexes.

-Compte administratif des noisetiers:

-Résultat de clôture de l'exercice 2013: +112 €

-Compte administratif de «la boucherie-charcuterie-traiteur»

- Résultat de clôture de l'exercice 2013: +27 566,11 €
- Compte administratif de la commune
- Résultat de clôture de l'exercice 2013: +154 679,03 €

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

II-Vote des comptes de gestion 2013: Établissements principal & annexes

Les comptes de gestion établis par le Receveur Municipal retracent les mêmes résultats que les comptes administratifs

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

III-Vote des taux d'imposition 2014

- Taxe d'habitation: 7,98 %
- Taxe du foncier bâti: 16,30 %
- Taxe du foncier non bâti: 44,49 %

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

IV-Vote des budgets primitifs 2014: Établissements principal & annexes

-Budget primitif de « la boucherie-charcuterie-traiteur »

- En fonctionnement: 19 071,06 €
- En investissement: 148 361,87 €

-Budget primitif des noisetiers :

- En fonctionnement : 1 862,00 €
- En investissement : 1 500,00 €

-Budget primitif de la commune :

- En fonctionnement: 690 805,38 €
- En investissement: 161 571,18 €
- En total : 852 376,56 €

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

V-Indemnité de conseil du Receveur Principal

Attribution de l'indemnité au taux plein dans les conditions fixées par arrêté interministériel pour l'aide apportée (environ 450 €/an)

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

VI- Caniveaux

La fourniture des caniveaux est limitée à 60 mètres linéaires par an.

Les demandes des habitants devront être faites en Mairie pour être vues ensuite par le conseil municipal.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

VII-Questions diverses

-M. Jean GRANDILLON sollicite 7 mètres de caniveaux; demande prise en compte.

-M. NEBON a été pris en contrat-avenir.

-Aux réunions de conseil il y aura une secrétaire auxiliaire.

Les heures passées seront comptabilisées en heures supplémentaires rémunérées ou récupérées.

-Les locataires M. COUTINEAU et Mme CUBAYNES, demeurant 8 place Saint-Médard, ont donné leur préavis le 10 avril 2014 pour libérer le logement au 30 juin 2014.

-Des interlocuteurs de village ont été mis en place; ils sont choisis parmi les conseillers.

La liste en est la suivante:

-M. Frédéric BAUDOUIN: Véron

-M. Jean-Marc BLANCHET, M.Dominique HEISE, Mme Marianne JANUS: le Bourg, Les Fontaines et Le Pas Loubat

-M. Daniel BOUTHIER: La Giraud

-M. Claude BRISSET: Chez Suraud, La Moreau, Chantageasse et Le Petit Logis

-M. Jean-Luc DIEUMEGARD: Champmiaud, La Combe, Chavagne et La Pisselouve

-M. Christian FOUCHER: Le Plonget, La Laigne et Le Moulin de la Laigne

-Mme Sophie FOUGA: Chez Chabinaud et Chez Cousseau

-M. Jean GRANDILLON: La Primauderie, Les Frouins, Le Bois Gachet et la ZA La Métairie

-M. Thierry MADÉ: La Rue, La Touche et L'Alleu

-M. Philippe MARC: la Résidence du Champ du Vallon et Chez Cornet

-Mme Marie-Christine MORIN: La Tranche et Chez Brenaud

-Mme Marylène TEXIER: La Touzetterie et Le Puits.

SÉANCE LEVÉE À 23H